

À bas les mesures de casse sociale !

Soutien à la grève des taxis !

Montreuil, le 26 mai 2025

Depuis une semaine, les chauffeurs de taxi sont mobilisés pour exiger entre autres le retrait de la nouvelle convention de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM), qui revoit en forte baisse leurs prestations tarifaires relatives au transport sanitaire (transport de patients).



Les blocages ont contraint

le premier ministre Bayrou à les recevoir samedi 24 mai. Que leur a-t-il dit ? « *Il est nécessaire que l'on y réfléchisse ensemble et de prendre en compte les contraintes auxquelles nous sommes exposés.* » Les contraintes ? **C'est la volonté de faire 40 milliards d'économies sur le budget 2026 dont 18 milliards sur la Sécurité sociale.**

En 2024, environ 3 millions de patients ont été transportés par les 40 000 taxis conventionnés. **Avec la nouvelle convention, le gouvernement et la CNAM voudraient réduire la note de 300 millions d'euros en imposant des tarifs qui pourraient réduire de 40 à 60 % les revenus de chauffeurs. Inacceptable !**

Et pour justifier cela, le gouvernement explique que les dépenses de transports sanitaires ont explosé. En réalité ce que taisent aussi bien la ministre que le directeur général de la CNAM, c'est que la progression des dépenses de transports sanitaires est la conséquence de la politique menée depuis des années par les gouvernements successifs et qui s'est aggravée depuis l'élection de MACRON en 2017 : manque de médecins et de soignants, fermetures d'hôpitaux (entre 2013 et 2018, 60 hôpitaux publics de proximité ont été fermés éloignant ainsi les patients des centres de soins), de services et de lits hospitaliers, « virage ambulatoire » (décidé par le gouvernement HOLLANDE-TOURAIN-MACRON en 2016).

Il faut rappeler que, alors qu'il stigmatise les taxis et qu'il refuse pour l'instant d'entendre leurs revendications, le gouvernement poursuit sa politique d'exonération des cotisations sociales pour les entreprises : 75 milliards d'euros en 2023 dont 19 milliards non compensés soit l'équivalent du déficit en 2024 !

La colère des chauffeurs de taxi est légitime... et leur mouvement ne peut que recevoir le soutien des travailleurs et de l'ensemble de la population car au final l'attaque du gouvernement contre les taxis est une attaque contre les droits des assurés sociaux, contre la Sécurité sociale.

Dans ces conditions, la FNEC FP-FO déclare son soutien aux revendications des taxis, à commencer par leur exigence de retrait de la nouvelle convention avec la CNAM.

Elle invite ses syndicats à apporter par toutes les formes qu'ils jugeront nécessaires leur soutien à la grève des taxis, en allant à leur rencontre dans les blocages qui sont organisés.